

La maternelle en jeu...

Jacques BERNARDIN

Avec les récentes Assises, l'école maternelle est questionnée tant dans son organisation que dans ses orientations, dans un contexte budgétaire tendu où il s'agit, pour tous les segments de la société, de « faire plus avec moins ». Quel sera l'avenir de l'école maternelle ? Qu'est-ce qui est souhaité et soutenu, au nom de la prévention du décrochage et de l'égalité des chances ?

Nous avons souhaité interroger tant les annonces que les non-dits, donner la parole à des acteurs et à des observateurs attentifs de l'école maternelle, tous soucieux qu'elle soit une pièce majeure pour enrayer les effets des inégalités sociales, serve au mieux le développement de chaque enfant en amorçant un rapport positif aux apprentissages, dans un échange fructueux avec les autres.

Obligatoire dès 3 ans

Une instruction rendue obligatoire dès 3 ans, qui pourrait s'en plaindre ? Cela peut être apprécié comme juste reconnaissance du rôle clé de ce qu'on a jusqu'alors nommé « préscolarisation » pour le devenir des élèves. L'opinion publique ne peut qu'être séduite par cette décision, prise au nom de la lutte contre les inégalités.

Pourtant, à y regarder de plus près, cette mesure soulève plusieurs questions. Notons tout d'abord qu'il s'agit d'« instruction obligatoire » et non de « scolarisation obligatoire ». Celle-ci peut donc se faire au sein de la famille ou dans tout autre espace collectif, comme cela est déjà le cas, sous contrôle des corps d'inspection : mais sur quels critères ceux-ci pourront-ils en juger ? Par ailleurs, les communes devront faire face aux pressions des structures privées qui ne manqueront pas de revendiquer leur dû, au nom de leur participation à l'éducation préscolaire désormais sous obligation nationale. Comment cela va-t-il se négocier ?

Au-delà, revenons sur les aspects structurels et les orientations pédagogiques en jeu...

Plus étonnant, on constate que la scolarisation des enfants de 3 ans est déjà réalisée à 97,6 %. Certes, tous les territoires ne sont pas à la même enseigne et l'Outremer (avec moins de 70 % en Guyane et à Mayotte) y trouvera motif de nécessaire rattrapage en matière d'équipement. Mais comment compte-t-on assurer cette mesure, prévue dès la rentrée 2019 ?... Les classes de PS pourraient bien en faire les frais et les taux d'encadrement être mis sous le tapis, alors même que les effectifs (souvent de plus de 25 élèves par classe) sont déjà parmi les plus lourds de l'OCDE¹.

Sur le plan structurel, est-ce une manière d'enterrer la scolarisation des 2 ans ? Crainte raisonnable quand un rapport de *France Stratégie*, agence rattachée au Premier Ministre, s'appuyant sur la réalité des conditions d'accueil et la taille des classes mais aussi sur les besoins spécifiques des moins de 3 ans, prône des « structures communes de la petite enfance »² que l'on verrait bien confiées au soin – et au financement – des collectivités locales ! Les esprits chagrins n'ont pas manqué de croiser cela avec le décret du 1er mars concernant les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), qui avalise leur mission éducative. Le terrain législatif étant prêt, reste à préparer les mentalités à cette mutation...

Viser l'épanouissement ?

Quelle école maternelle ? Outre l'évacuation de toute parole des acteurs ou apport scientifique autres qu'officiellement autorisés, les Assises ont délivré un message : la petite enfance a des besoins spécifiques. Ce qui a amené le ministre de l'éducation nationale à déclarer : « *il est probable que la crèche soit plus pertinente que la scolarisation à 2 ans* ». Les neurosciences et les sciences cognitives – après avoir servi à dicter

¹ 22 élèves par classe en moyenne en France, contre 13 ailleurs. Source: OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2016.

² « Un nouvel âge pour l'école maternelle ? », Note d'analyse, *France Stratégie*, 15 mars 2018.

une loi d'airain sur la lecture – ont plaidé ce que le rapport précité mettait déjà en avant : trop d'apprentissage prématuré tue le développement. C'est donc moins d'apprentissage que d'affection dont les jeunes enfants ont besoin, l'école maternelle doit être « *le lieu de constitution de la sécurité émotionnelle et de l'épanouissement affectif* » (E. Macron), devenir « l'école du langage et de l'épanouissement » (J-M. Blanquer).

Qui pourrait nier l'importance de l'affectivité et de besoin de sécurité du jeune enfant ? Toutefois, une zone d'ombre subsiste dans le discours : la part accordée aux apprentissages, justifiant que la maternelle « fait école », comme le titre générique de nos Rencontres le rappelle depuis dix ans déjà.

Pour « faire école »

Si la maternelle se distingue d'autres structures de la Petite enfance, c'est parce qu'elle engage l'enfant à élargir son expérience (sensible, motrice et langagière) et à la revisiter par une progressive mise à distance passant par sa mise en mots, l'échange, la représentation et la réflexion. Trop cadrées, les activités ne laissant pas la place à l'exploration, aux singularités d'approche et au questionnement, ne sollicitant que l'exécution et

la répétition docile, participent à une primarisation forcée préjudiciable aux plus fragiles. Le rapport de l'Inspection générale de 2011 sur la Maternelle (jugant des effets des IO de 2008), constatait ainsi que la « primarisation » causait « *malmenage, ennui précoce, perte d'estime de soi* » (p. 176)³. Les recherches en neurosciences qui servent d'appui au rapport de *France Stratégie* vont dans le même sens.

Trop peu cadrées, les activités qui laissent chacun des élèves flotter au gré d'un « déjà là » socialement différencié sont facteurs de répétitions stériles et de malentendus à l'égard de ce qui importe, les amenant notamment à croire qu'à l'école, il suffit de faire pour apprendre. Certaines pratiques peuvent l'accréditer en confondant « mise en présence » et « mise en travail » des contenus visés⁴. Ce qui est également préjudiciable à une démocratisation de l'École à laquelle tout le monde se réfère, mais trop souvent dans une discrétion des moyens pour la réaliser.

C'est dans cet entre-deux d'une école « pour apprendre l'école » (E. Bautier) que la maternelle peut jouer son rôle de pièce maîtresse contribuant à élever chacun au-delà de lui-même, développer curiosité et confiance en soi tout en assurant une socialisation élargie. Mais il est temps de laisser la parole à ses acteurs... ♦

³ Viviane Bouysse, Philippe Claus et al. (dir.), *L'école Maternelle, Rapport 2011-108*, IGEN-IGAEN, octobre 2011.

⁴ Elisabeth Bautier, Collette Catteau, Christophe Joigneaux et Christophe Touny, « Des difficultés invisibles aux apprentissages non faits », in Jean-Yves Rochex, Jacques Crinon (dir.), *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Rennes, PUR, 2011.

